



PIERRE LAURENT
secrétaire national
du Parti communiste français



ADRESSE **aux salariés de l'Énergie**

Ces derniers mois, au cours de mes déplacements à travers le pays, j'ai rencontré à de nombreuses reprises des salariés du secteur énergétique qui m'ont dit leur inquiétude sur leur avenir, celui de leurs entreprises et de ce secteur décisif pour le pays. J'ai décidé de m'adresser à vous aujourd'hui pour répondre aux nombreuses questions que vous m'avez posées et vous parler de nos propositions.

Depuis plusieurs années, les communistes proposent un débat, serein et constructif, sur les enjeux énergétiques l'avenir des salariés, de leur statut, de leurs conquêtes sociales, indissociables à nos yeux, d'une grande ambition industrielle et énergétique.

La campagne électorale en vue de 2 élections décisives, la présidentielle, les 23 avril et 7 mai, puis l'élection des députés, les 11 et 18 juin, devrait en être l'occasion. Elle donne malheureusement trop souvent lieu à des manœuvres électoralistes et démagogiques.

Votre secteur d'activité subit une double attaque. La casse et le bradage au privé des outils de production et de distribution s'accompagne en effet de remises en cause de vos protections sociales et de vos emplois. Cette double offensive concourt au même objectif : livrer aux puissances de l'argent un service public indispensable aux citoyens, aux activités économiques et à l'indépendance de la France.

Au quotidien, les communistes sont à vos côtés pour agir contre les fermetures de la centrale nucléaire de Fessenheim et du thermique à flamme, pour s'opposer à la cession du capital de RTE ou à la privatisation de l'hydraulique. Nous sommes favorables à un mix énergétique diversifié car c'est le meilleur moyen de garantir notre indépendance énergétique dans la durée et de permettre de répondre aux besoins sociaux tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. Et nous souhaitons que la maîtrise publique de ce mix énergétique soit garantie pour en assurer la production, le transport, la distribution et la commercialisation en respectant les principes du service public. Nous refusons, de ce point de vue, que les énergies renouvelables soient le cheval de Troie de nouvelles dérégulations. Nous agissons d'ailleurs pour maintenir les tarifs régulés et pour que soient structurées, en France, de nouvelles filières industrielles avec des garanties sociales de haut niveau pour tous les salariés et nous combattons l'Europe du dumping social et de la libéralisation.

Nous avons bâti une proposition de loi visant à constituer un pôle public de l'énergie, que nous proposons de baptiser France Énergie. Davantage de députés communistes et du Front de gauche, en juin prochain, seraient des points d'appui pour que cette loi soit discutée et votée.

Nous considérons en effet que la nation doit renforcer ses leviers stratégiques pour répondre aux besoins des particuliers et des entreprises, pour éradiquer la précarité énergétique et instaurer un véritable droit à l'énergie, pour répondre aux enjeux environnementaux et de sécurité. La France doit définir une véritable politique énergétique pour les décennies à venir, en accentuant de manière urgente l'effort de recherche dans toutes les directions, pour se donner les moyens de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Elle le fera d'autant mieux que les salariés seront reconnus et sécurisés, que leur savoir-faire sera conforté et que le cap sera clair.

À l'élection présidentielle, nous soutenons la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Nous sommes néanmoins en désaccord avec lui sur l'énergie électro-nucléaire. En particulier parce que nous savons, comme vous, que la France a dû mobiliser tous ses moyens de production et importer pour éviter les coupures, durant la vague de froid, pourtant moins rude que prévue, cet hiver. Mais nous affirmons ensemble l'exigence d'une maîtrise publique de l'énergie, d'un bout à l'autre de la chaîne.

Nous voulons un débat serein, anticipant les mutations nécessaires, qui soit construit avec les salariés des secteurs énergétiques, en valorisant leur savoir-faire, en procédant à chaque étape à des évaluations démocratiques sérieuses sur les choix à effectuer.

Plus largement, nous portons en commun une ambition de progrès social par une véritable relance de l'industrie en ré-inventant un mode de développement, un plan de relance des services publics pour renforcer la présence de la République dans tous les territoires. Nous agissons pour l'abrogation de la loi El Khomri, la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires et la retraite à 60 ans.

Nous sommes déterminés à lutter contre la finance, en initiant notamment un plan d'action contre l'évasion et la fraude fiscales. Nous avons la même volonté de construire une VI^e République avec de nouveaux droits pour les citoyens et pour les salariés dans les entreprises, permettant de remettre en cause les directives et les traités européens qui dérèglent tant de secteurs.

Le rassemblement que nous visons à l'élection présidentielle s'élargit à tous ceux qui incarnent une gauche combative et fidèle à ses valeurs. Ensemble, nous sommes la garantie pour garder ce cap. C'est sa force qui créera la véritable surprise à même de redonner espoir. Avec de nombreux députés qui concrétiseront les lois dont vous avez besoin.

INITIATIVE PARLEMENTAIRE POUR CRÉER « FRANCE ÉNERGIE »

Les parlementaires communistes/Font de gauche ont élaboré et déposé une proposition de loi qui propose, je cite :

*Un établissement public, chargé de :

- sécuriser les approvisionnements en énergie du pays,
- élaborer des propositions en matière de politique énergétique portant sur le bouquet énergétique, la gestion des entreprises du secteur ainsi que les tarifs,
- garantir un droit d'accès effectif à l'énergie pour tous et assurer un développement équilibré des territoires.

Cet établissement public a vocation à gérer l'ensemble des participations de l'État dans les entreprises qui produisent, transportent, stockent, distribuent et commercialisent de l'énergie ou qui fournissent des services énergétiques. Sa gestion démocratique serait assurée par un conseil d'administration comprenant des représentants de l'État, des parlementaires représentant l'Assemblée nationale et le Sénat, des représentants des personnels du secteur.

Le Conseil supérieur de l'énergie, outre ses missions actuelles, serait saisi pour information et avis sur les décisions essentielles envisagées par le conseil d'administration de l'établissement public créé à l'article France Energie.

Un décret en conseil d'État fixerait les modalités de création d'un statut de l'énergéticien élargissant le statut des IEG et englobant tous les personnels du secteur.

Il serait également créé un Conseil supérieur de la recherche, des technologies et de la formation dont la mission serait d'impulser et de coordonner l'effort de recherche, de développement technologique et de formation dans le domaine de l'énergie.

Retrouvez l'intégralité de la proposition de loi sur

<http://www.comunistes-republicains-partidegauche.assemblee-nationale.fr/>

Proposition de loi PL n° 3917